

Choix de la race des brebis laitières



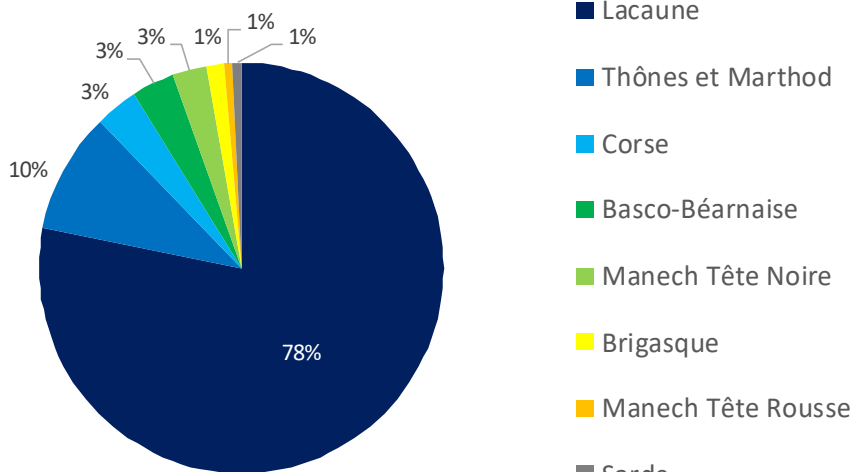
En système ovin lait, notamment en système fromager où les produits (fromages) ont une forte valeur ajoutée, il faut, au moins dans un premier temps, s'attacher à produire un maximum de lait. Il est donc important de privilégier la productivité laitière par animal plutôt que l'adaptation au territoire. En effet, quelle que soit la race utilisée, une brebis laitière en production est exigeante en terme d'alimentation.

■ Une race dominante

Il existe plusieurs races de brebis laitières, chacune majoritairement présente dans son bassin traditionnel de production. Elles sont souvent associées à l'AOP de certains fromages.

La région AURA n'étant pas une région traditionnellement productrice de lait de brebis, le choix de la race n'est pas contraint par la réglementation ou les cahiers des charges. On retrouve ainsi la quasi-totalité des races ovines laitières avec des proportions très différentes :

Diagramme de répartition de la race principale des élevages en AURA



La race Lacaune est très majoritairement utilisée, car c'est la plus laitière et la plus spécialisée.

La race Thônes et Marthod, en proportion bien moins importante, arrive en seconde position. Elle est principalement présente sur son territoire d'origine : les deux Savoie.

Enfin, la plupart des autres races ovines laitières se retrouvent en Région AURA à des proportions assez faibles.

■ Des niveaux de production différents :

Il reste difficile de comparer les niveaux de production en fonction des races pour plusieurs raisons :

- Peu de contrôles officiels dans certaines races.
- Des conduites techniques qui influent énormément, notamment l'âge d'enlèvement des agneaux de dessous leur mère.
- Des conditions d'alimentation très différentes.

En revanche, les tendances en fonction de la production laitière sont les suivantes :



Lacaune

Manech tête rousse / Basco-béarnaise

Manech tête noire / Corse / Thônes et Marthod



En ce qui concerne les taux (TB et TP), ils varient selon les races, mais aussi au fil des saisons et au cours de la lactation. Globalement, les taux sont inversement corrélés au niveau de production laitière.

Enfin, ils peuvent également fluctuer en fonction du type d'alimentation.

Dans tous les cas, le recul n'est pas suffisant pour faire des comparaisons fiables entre les races.

■ Une adaptation aux conditions d'élevage plus ou moins marquée :

Globalement, moins le niveau de production laitière sera important et plus la race aura la capacité à s'adapter à des conditions d'élevage différentes.

La race Lacaune est certes très productive, mais elle est plus sensible aux conditions d'alimentation et valorise moins bien le pâturage.

Comme pour les races à viande, la rusticité dépend avant tout du niveau de production.

■ Intégrer la facilité d'approvisionnement en reproducteurs :



Pour choisir la race, il est aussi important d'intégrer la facilité d'accès à des reproducteurs de qualité. En choisissant une race très présente comme la Lacaune, il sera plus facile de trouver des reproducteurs localement ou d'organiser des déplacements à plusieurs.

La race Lacaune qui est la plus utilisée en région AURA de par sa forte productivité laitière, reste la plus conseillée en race dominante lors de la création d'ateliers ovins lait.

Elle permettra d'optimiser la production laitière tout en se focalisant sur d'autres aspects de l'exploitation

(transformation, commercialisation...) pendant les premières années.

Lorsque la phase de croisière sera atteinte, que le système fonctionnera bien, et si c'est l'objectif, il sera alors facile d'intégrer des races moins productives dans le troupeau.

Quelle que soit la race, il est important de tenir compte des aspects sanitaires, mais aussi de la morphologie des animaux et du niveau génétique respectif des parents.

Attention, pour une race donnée, le niveau de production d'un troupeau est fonction bien sûr du potentiel laitier des animaux, mais surtout des conditions d'élevage et du système d'alimentation.

REDACTION : Camille LEMOINE (Adice), Catherine VENINEAUX (CA 38), Constance WEY (AURAE), Fabrice VASSORT (CA 43), Gaïane SEYCHAL (CA 63), Jean-Luc NIGOUL (Acsel), Laura CRISPEL (AURAE), Maëva ANTHEME (CA 26), Michel POACHARD (CA 69), Nathalie MORARDET (AURAE), Philippe ALLAIX (CA 42)

PUBLICATION : Auvergne-Rhône-Alpes Elevage, février 2022

CREDITS PHOTOS : Fabien Deviers (CC BY-SA 3.0), Camille Gévaudan (CC BY-SA 4.0), Roland Darré (CC BY-SA 4.0), ©anli

LES PARTENAIRES



AVEC LEUR SOUTIEN FINANCIER



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Égalité Fraternité